



CCE Juin 2014

Projet Loyers impayés et Annulations de séjour : avis du CCE

Déclaration :

Nous constatons dans ce dossier (comme malheureusement dans beaucoup d'autres) les manquements graves de pilotage de la MACIF avec les conséquences qui y sont liées.

En effet, depuis des années la diversification à tout va se fait sans réelle stratégie définie, et sans les moyens qui vont avec (en personnel, en formation, en outils technologique...).

On en arrive ainsi à des situations délirantes ou par exemple la majeure partie du réseau commerciale ne savait même pas l'existence d'une offre « annulation de voyage » au sein du groupe (comme tout un tas de produit ou services mort-nés ces dernières années).

Dans ce dossier les salariés payent encore le désastre du dossier MACIFILIA et vont encore devoir en assumer les conséquences.

Pour FORCE OUVRIERE la MACIF doit assumer ses responsabilités et s'engager :

- au maintien du site de Meylan
- au maintien de tous les emplois sur site
- au maintien des niveaux, statuts et rémunération
- à la mise en place des formations et outils nécessaires pour les changements de métiers qui vont s'opérer sur le site

En effet ce n'est pas aux salariés de payer le prix des erreurs stratégiques de la MACIF. Nous constatons également que ce projet de redéploiement des effectifs sur les métiers de la PJ se fait aux dépens des salariés des services PJ dans les régions, qui voient leur service fermer pour être transférer ailleurs.

Nous avons ici toute l'illustration de la Fameuse « Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) » vanté par certains, qui supprime des emplois pour les transférer ailleurs au mépris des salariés.

Pour ces raisons nous donnerons un avis défavorable à ce projet.

Modalités d'utilisations du CICE en application de l'article L2323-26-1 du code du travail : consultation et avis du CCE

Déclaration FO :

Pour l'année 2013, la MACIF va bénéficier uniquement au titre du CICE de plus de 4,5 millions d'euros (soit un montant de plus de 500€ par salariés), montant qui sera encore plus important en 2014. Face à ça, la MACIF à « généreusement » accordé 0% d'augmentation générale à l'ensemble des salariés. Ce CICE ne servira donc qu'à augmenter les marges de l'entreprise au mépris des salariés. Pour FORCE OUVRIERE cette situation est inacceptable, c'est pourquoi nous demandons la réouverture immédiate de négociation salariale, des augmentations générales pour l'ensemble des salariés, et donnerons un avis défavorable à ce dossier.

Bilan social exercice 2013 : avis du CCE

Déclaration FO:

Malgré des besoins criant en effectifs dans un bon nombre de service, les effectifs stagnent sur 2013 (avec une baisse depuis plusieurs années dans les services de gestion).

En terme de promotions, la baisse est importante pour 2013 avec encore une inégalité entre les hommes et les femmes.

Le volume de formation diminue au global.

En termes de salaires, les pourcentages d'augmentation annoncés masquent la réalité du terrain et les difficultés financières rencontrées par une partie des salariés, alors que les disparités demeurent entre les cadres et non-cadres.

Les problèmes d'absentéisme ne s'arrange pas et se stabilise à un niveau trop élevé, ce qui est révélateur de situations difficile pour beaucoup de salariés. Pour nous il est clair que l'individualisation grandissante, les nouvelles organisations de travail et le climat anxiogène dans lequel nous évoluons depuis plusieurs années sont les causes majeures de cet absentéisme.

Pour FORCE OUVRIERE, ce bilan social positionne donc l'entreprise en insatisfaisant et éloigne de plus en plus la MACIF de la place de modèle social qu'elle avait dans la profession, en conséquence nous émettrons un avis défavorable sur le bilan social et le RSC.

Projet d'avenants relatifs à l'Épargne salariale

Intéressement Groupe : consultation et avis CCE

Cet avenant prévoit une augmentation sur 2014 et 2015 des objectifs de développement pour le PFE qui rendront le déclenchement plus difficile, pour ces raisons nous donnerons un avis défavorable à cet accord.

Projet accord de méthodologie relatif à la mise en place de la base de données Economique et Sociales/ orientations stratégiques en application de l'article L2323-7.1 : consultation et avis du CCE

Un avis est demandé ce jour sur un projet d'accord de méthodologie relatif à la mise en place de la base de données Economiques et Sociales. Une fois de plus nous regrettons de ne pouvoir assister aux paritaires sur le sujet, ceci dans le but d'avoir le même niveau d'information que les autres élus. C'est pourquoi au regard des éléments fournis dans ce dossier et sans plus de détails sur les orientations de l'entreprise dans ce domaines, nous considérons ne pas avoir d'éléments suffisants pour rendre un avis éclairé et ne prendront donc pas part au vote.

Projet de cession de Macif Portugal : consultation et avis du CCE

Nous l'avons toujours dit c'est la question sociale qui nous guide dans ce dossier. Si des engagements sont pris sur le maintien des CDI dans le groupe SABSEG, trop peu de détails sur le volet social sont présent à nos yeux (lieu des emplois, statuts, garanties des emplois des salariés transférés à la holding...) dans ce dossier. Pour ces raisons nous donnerons un avis défavorable.